INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

IA en organisation publique : évaluer la souveraineté, cadrer l'éthique et déployer

Les outils d'intelligence artificielle entrent dans les organisations publiques par des initiatives isolées. Un service teste un assistant de rédaction. Un autre expérimente un outil d'analyse. Personne ne sait où sont hébergées les données ni quel usage sera généralisé. La direction se trouve devant des faits accomplis sans trajectoire d'ensemble. Ces deux jours à distance donnent une méthode pour reprendre la main. Les participants évaluent les cas d'usage selon leur valeur et leur exposition puis examinent les questions d'hébergement et de dépendance aux fournisseurs. Ils formulent des principes éthiques applicables et bâtissent une feuille de route par étapes.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**À distance**	**À partir de 1 590 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs généraux directeurs de projet et responsables de la transformation numérique des collectivités et des établissements publics.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Recenser les usages d'intelligence artificielle déjà présents dans l'organisation
- Évaluer un cas d'usage selon sa valeur métier et son niveau d'exposition
- Comparer les options d'hébergement et leurs conséquences sur la maîtrise des données
- Formuler des principes éthiques traduisibles en règles d'usage
- Construire une feuille de route d'intégration par étapes

03 Programme détaillé

M1 Faire l'état des lieux des usages

- Partir de l'existant plutôt que de l'offre
- Recensement des outils déjà utilisés par les agents
- Repérage des usages informels non déclarés
- Identification des données manipulées
- Attentes exprimées par les services
- Atelier : Chaque participant dresse la liste des usages d'intelligence artificielle repérés dans son organisation.

M2 Souveraineté et maîtrise des données

- Où vont les données et qui les garde
- Options d'hébergement et conséquences pratiques
- Dépendance à un fournisseur et conditions de sortie
- Données sensibles à exclure des outils ouverts
- Questions à poser avant toute expérimentation
- Cas pratique : Le groupe compare deux scénarios d'hébergement pour un même cas d'usage.

M3 Poser un cadre éthique utilisable

- Des principes aux règles concrètes
- Principes tenables pour une organisation publique
- Traduction des principes en règles d'usage
- Place de l'agent dans les décisions assistées
- Information des usagers et des représentants du personnel
- Atelier : Les participants transforment trois principes éthiques en règles d'usage rédigées.

M4 Construire la trajectoire d'intégration

- Prioriser expérimenter puis généraliser
- Sélection des cas d'usage à engager en premier
- Conditions d'une expérimentation évaluable
- Moyens humains et compétences à prévoir
- Étapes et points de décision de la feuille de route
- Mise en situation : Chaque participant présente sa feuille de route à un groupe qui joue le comité de direction.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 590 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr